ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

financement

Question écrite n° 18278

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à Mme la ministre de la culture et de la communication si elle peut préciser, à l'intention de la représentation nationale, le coût de l'achèvement de plusieurs opérations de prestige lancées par ses prédécesseurs : Grand Louvre, Institut national d'histoire de l'art, Grand Palais, hôpital Larrey et jardins de Versailles, centre d'archives de la Ve République de Reims, palais du Cinéma, centre d'architecture et du patrimoine de Chaillot, Centre Pompidou, immeuble des Bons-Enfants, qui, selon les estimations les plus sérieuses, constitueraient un coût de plus de 6 milliards de francs sur les cinq prochaines années (Le Monde du 10 février 1998).

Texte de la réponse

Le ministère de la culture et de la communication confirme qu'il est prévu d'engager un important programme d'investissements au cours des années à venir. La liste des opérations citées par l'honorable parlementaire, et pour lesquelles une ouverture d'autorisations de programme est demandée dans le projet de loi de finances pour 1999, est la suivante (voir tableau dans JO correspondant). L'année 1999 marquera l'achèvement du Grand Louvre et du réaménagement intérieur du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou. Le Grand Louvre a bénéficié, jusqu'en 1998, de l'ouverture de 5 787,09 MF d'autorisations de programme, auxquels s'ajoutent 35,92 MF prévus pour 1999, ce qui portera l'enveloppe totale affectée à cette opération à 5 823,01 MF. Le coût total du réaménagement intérieur du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou s'élève à 551,2 MF. Il a été financé à hauteur de 517,2 MF sur le budget du ministère de la culture et de la communication. 469,7 MF correspondant à l'enveloppe actualisée des travaux et de 47,5 MF correspondant à des crédits d'équipement courant. S'y ajoutent un mécénat de l'ordre de 15 MF et un financement du Centre de 19 MF provenant de l'issue favorable d'un contentieux ancien. En ce qui concerne l'immeuble des Bons-Enfants, le coût prévisionnel de l'opération a été fixé en mars 1995 à 310 MF, hors mobilier et hors actualisation. Le montant des crédits ouverts jusqu'en 1998 pour ce projet s'est élevé à 215,35 MF, auxquels s'ajouteront 84,6 MF en 1999, soit 299,95 MF d'autorisations de programme au total. Le niveau de l'enveloppe financière qui sera consacrée aux autres opérations à partir de k'abbée 2000 ne peut être précisé à l'heure actuelle. En effet, le coût pécis de ce programme sera arrêté définitivement après les dernières études en cours et les arbitrages qui en découleront. Il est toutefois possible d'indiquer le montant des crédits ouverts pour ces projets antérieurement à 1999 : (voir tableau dans JO correspondant). En tout état de cause, le coût de ces grandes opérations sur les cinq prochaines années sera très inférieur à 6 milliards de francs.

Données clés

Auteur : M. Léonce Deprez
Circonscription : Pas-de-Calais (4e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 18278
Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication
Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 août 1998, page 4522
Réponse publiée le : 26 octobre 1998, page 5833